



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Patrick WALLET 3nd adjoint
Jocelyne COUSSEAU
Laurent CHABRILLAT

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Charlène MOUSSET 4nd adjoint
Laurent BESNARD

Daphné PERROT 2nd adjoint
Aurore PREAUD

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant et fait passer la feuille de présence pour signature.

Absents excusés :

Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Daphné PERROT
Gilles BONIN, pouvoir donné à Daphné PERROT
Estelle LANCELOT, pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU
Isabelle FRETZ, pouvoir Jocelyne COUSSEAU

Absents non excusés :

Alexandre PHILISPART sans pouvoir

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h15. Elle a été levée à 21h55.

Secrétaires de séance : Aurore PRÉAUD & Charlène MOUSSET

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 15 mars 2022.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
-------------------	-----------------------	------------------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. POINT FINANCES (CMT)

- 1) A fin février 2022
- 2) Présentation détaillée du budget 2022 à l'écran

II. DELIBERATIONS (MCN)

- 1) Vote du BUDGET 2022
- 2) Vote de la convention de travaux du S.I.E.G.E sur la Fortelle
- 3) Vote des coûts école/cantine/garderie facturés aux communes adhérentes

III. RETOURS COMMISSIONS (VP)

- 1) Animation : Hommage à A.Briand
- 2) Prépa bureau de vote Présidentielles...

IV. QUESTIONS DIVERSES

- 1) Date prochain conseil

I- POINT FINANCES (CMT)

- 1) A fin février 2022

A fin février, nous ne pouvons pas passer encore les dépenses d'investissement, n'ayant pas encore voté le budget 2022 et ayant reçu encore quelques dépenses. Nous ne pouvons pas réellement apprécier l'état d'avancement

13% en dépenses de fonctionnement estimées avec le budget provisoire avant vote.
7% en recettes de fonctionnement

Les dépenses et les recettes d'investissement sont quasi nulles pour le moment en ce début d'année.

2) Présentation détaillée du budget 2022

L'adjointe en charge des finances, Charlène MOUSSET, nous présente en détails le budget 2022 et nous explique comment celui-ci a été construit en commençant par les dépenses et recettes : de fonctionnement par chapitre, puis d'investissement. Une moyenne a été analysée sur les 5 dernières années et en rapport avec 2021 du fait du covid et ce, afin d'être le plus juste possible. Chaque chapitre ayant été affiné au plus juste.

Mr le Maire rappelle que le vote du budget doit se faire : par section (fonctionnement, puis investissements) par chapitre (cf tableau) et DOIT être équilibré. Que les comptes ont été validés par la perception.

Il tient également à rappeler que l'endettement de notre commune est plutôt bas, ce qui permet de présager un avenir serein avec une capacité d'investissement future relativement importante permettant ainsi une bonne évolution de notre village.

II- DELIBERATIONS :

1) Vote du budget 2022 :

Avant de passer au vote du budget, Mr Le maire propose de commencer en votant les subventions versées aux associations, Après avoir passé en revue dans le détail chacune d'entre elles, Mr le Maire propose de les voter globalement suivant tableau ci-dessous :

Organismes	Montant
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 100 €
AVP HC	1 500 €
COMITE DES FETES DE HOULBEC-COCHEREL	5 000 €
L'ART S'INVITE AU VERGER	600 €
KARATE CLUB PACEEN	200 €
MISSION LOCALE VERNON	200 €
RUNNING EN VALLEE D'EURE 27 PACY-MENILLES	75 €
ESVE ATHLETISME PACY-MENILLES	100 €
CFA VAL DE REUIL	210 €
MFR CFA VIMOUTIERS	70 €
	11 055 €

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	13
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

Le montant des subventions accordé aux associations est donc voté à la majorité

- ✓ Voter des taxes locatives : TFB (taxe foncière bâti) et la TFNB (taxe foncière non bâti)

Cette année, 4 simulations de % sont proposées : 2, 2.5, 3 et 3.5%. Après réflexion globale, il apparaît nécessaire de ne pas trop augmenter nos taxes du fait des conditions actuelles du pouvoir d'achat. Mr le Maire précise malgré tout que ne pas augmenter du tout ne serait pas « raisonnable » et qu'il convient d'être prudent en diminuant mais en maintenant une évolution régulière plutôt qu'être obligé à l'avenir d'en venir à fortement augmenter d'un coup !

Taxe	Taux ref 2022	Base prév 2022	Attendu si constant en 2022	Si 2,5% de hausse	Attendus 2022 avec nouveaux taux	Ecart	VOTE du CM	Moy Dptle
TFB	44,24%	1 230 000	504 540	45,35%	518 144	13 604	13	47,83
TFNB	49,04%	46 800	22 951	50,27%	23 524	574	13	51,22
		1 276 800	527 491		541 668	14 178		

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter les 2,5%:

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
--------------------------	------------------------------	-------------------------

Les taxes sont donc votées à la majorité.

✓ Vote des sections et chapitres du budget 2022 :

BUDGET 2022											
FONCTIONNEMENT											
DÉPENSES						RECETTES					
Chapitres	Libellé	Montant	Vote			Chapitres	Libellé	Montant	Vote		
			Pour	Contre	Abs				Pour	Contre	Abs
Chap 011	Charges à caractère général	381 226	13			Chap 002	Excédent antérieur reporté	118 552	13		
Chap 012	Charges de personnel	356 120	13			Chap 013	Atténuations de charges	11 880	13		
Chap 022	Dépenses imprévues	15 000	13			Chap 042	Travaux en régie	33 668	13		
Chap 023	Virt à la section investissement	136 531	13			Chap 70	Produits des services du domaine et ventes	80 000	13		
Chap 042	Opération d'ordre de transfert DAP	35 288	13			Chap 73	Impôts et taxes	570 000	13		
Chap 65	Autres charges de gestion courante	127 355	13			Chap 74	Dotations, subventions et participations	218 800	13		
Chap 66	Charges financières	12 381	13			Chap 75	Autres produits de gestion courante	1 000	13		
Chap 67	Charges exceptionnelles	500	13			Chap 76	Produits financiers	1	13		
						Chap 77	Produits exceptionnels	30 500	13		
		1 064 401	13					1 064 401	13		
INVESTISSEMENT											
DÉPENSES						RECETTES					
Chapitres	Libellé	Montant	Vote			Chapitres	Libellé	Montant	Vote		
			Pour	Contre	Abs				Pour	Contre	Abs
Chap 001	Déficit investissement reporté	162 584	13			Chap 021	Virt de la section fonctionnement	136 531	13		
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	81 707	13			Chap 024	Opération d'ordre investissements	210 000	13		
Chap 20	Immobilisations incorporelles	138 000	13			Chap 040	Opération d'ordre de transfert DAP	35 288	13		
Chap 204	Batiments et installations	47 709	13			Chap 10	Dotations, fonds divers	12 993	13		
Chap 21	Immobilisations corporelles	148 708	13			Chap 1068	Excédent réserves	162 584	13		
Chap 23	Immobilisations en cours	37 028	13			Chap 13	Subventions d'investissements	50 000	13		
Chap 40	Travaux en régie	33 668	13			Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	42 009	13		
		649 404	13					649 404	13		
TOTAL BUDGET FONCT + INVEST		1 713 805	13			TOTAL BUDGET FONCT + INVEST		1 713 805	13		

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
--------------------------	------------------------------	-------------------------

Le budget est donc voté à la majorité.

2) Vote de la convention de travaux du SIEGE sur La Fortelle :

Article 2 : contribution communale

Conformément au régime de participation financière du SIEGEB suivant la nature des travaux mentionnés à l'article 1, la contribution communale estimative s'élève à :

Dépenses d'investissement

Programmes	Mnt estimé TTC	Participation commune	Montant total
RPP	65000.00	7% HT	3792.00
EPP	35000.00	20% HI	5833.00
Total	100000.00		9625.00

Dépenses de fonctionnement

Programmes	Mnt estimé TTC	Participation commune	Montant total
TP	20000.00	30% HI + TVA	8333.00
P			

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
-------------------	-----------------------	------------------

Ces travaux sont donc votés à la majorité.

3) Vote des coûts école/cantine/garderie facturés aux communes :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
-------------------	-----------------------	------------------

Ces travaux sont donc votés à la majorité.

1) Vote des coûts école/cantine/garderie facturés aux communes :

L'adjoint aux affaires scolaires, Yannick CAILLET, explique qu'en 2022 16 enfants viendront de ROUVRAY à la prochaine rentrée soit un coût de participation de : 26 638.20 €uros. En accord avec Mme le Maire de Rouvray, ce cout sera réglé en 2 fois : fin juin 2022 et début septembre 2022. Cela représente une moyenne d'augmentation de 1.3% par an depuis 2017.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
-------------------	-----------------------	------------------

Ces couts de facturations à Rouvray sont donc votés à la majorité.

III- Retour commissions :

- 1) Animation : hommage à Aristide BRIAND reporté plus tard par le département
- 2) Urbanisme : La promesse d'achat pour l'ancienne mairie est signée des deux parties, le compromis de vente est en cours.

Un recours de tiers est en cours d'instruction sur un PC qui a été délivré sur une parcelle du Bas-Houlbec

- 3) Préparation du bureau de vote des Présidentielles :

Le vote se déroulera dans la salle des mariages de 8h à 19h.

Il faut 3 personnes par créneau de 2h : émargement-vote-émargement

Un tableau est mis en place par Daphné PERROT.

I. QUESTIONS DIVERSES

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **17 mai 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).
À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cochere.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.